



Le préfixe « anti- » en français : dynamique lexicale et usages contemporains

Radka Mudrochová

Université Charles,
Université de Bohême de l'Ouest à Pilsen, République tchèque
radka.mudrochova@ff.cuni.cz
<https://orcid.org/0000-0002-8718-6922>

Helena Horová

Université de Bohême de l'Ouest à Pilsen, République tchèque
horova@ff.zcu.cz
<https://orcid.org/0009-0000-7226-5751>

Reçu le 11-11-2024 / Évalué le 30-11-2024 / Accepté le 11-12-2024

Résumé

L'article analyse le préfixe « anti- » en français, utilisé pour exprimer opposition ou prévention. D'origine grecque et latine, il est courant dans des mots liés à des concepts, idéologies ou actions, avec une forte productivité lexicale. Basée sur le corpus *Néoveille*, l'étude identifie 160 termes significatifs, majoritairement des noms ou adjectifs, reflétant des tendances linguistiques contemporaines et des enjeux sociopolitiques récents, comme « antivax » ou « anti-bassines ». La recherche permet de montrer et confirmer la grande vitalité actuelle de ce préfixe, au rythme des événements et causes qui mobilisent la pensée, les débats et agite les sociétés française et européenne.

Mots-clés : opposition, négation, création lexicale, *Néoveille*, préfixe « anti- »

The Prefix 'Anti-' in French: Lexical Dynamics and Contemporary Uses

Abstract

This article analyses the prefix "anti-" in French, used to express opposition or prevention. Originating from Greek and Latin, it is common in words related to concepts, ideologies, or actions, with significant lexical productivity. Based on the *Néoveille* corpus, the study identifies 160 significant terms, mostly nouns or adjectives, reflecting contemporary linguistic trends and recent sociopolitical issues, such as "antivax" or "anti-bassines". This research helps to demonstrate and confirm the current extensive vitality of this prefix, in line with events and causes which mobilise thought, debates and stirring up French and European societies.

Keywords: opposition, negation, word formation, *Néoveille*, prefix « anti- »

Introduction¹

La langue, constamment en évolution, met en avant des tendances intéressantes qui peuvent être suivies à travers l'utilisation de préfixes. Cet article a pour objectif d'explorer la richesse et la complexité des lexies construites avec le formant « anti- », qui appartient à la catégorie des marqueurs de négation. Selon Larrivée (2015 : 9), bien que difficile à inventorier, ces marqueurs sont essentiels pour comprendre les dynamiques linguistiques actuelles.

La première partie de notre étude propose une analyse théorique approfondie des lexies utilisant le formant « anti- », qui tire ses origines du latin et du grec. Nous présenterons le cadre théorique, examinerons la place du formant en question et le situerons parmi d'autres marqueurs de négation en morphologie. Dans la partie empirique, nous analyserons les mots construits avec « anti- » issus de la plateforme *Néoveille*, un outil de repérage de néologismes, pour illustrer concrètement leur application et leur évolution dans le langage contemporain.

1. État des lieux, cadre théorique

L'opposition, en tant que concept, est au cœur même de la négation. Elle exprime une dichotomie, marquant un contraste ou une contradiction par rapport à une affirmation ou à un état donné. Dans la langue, la négation permet d'établir une opposition à une proposition initiale, signalant ainsi un refus, une absence, ou la non-existence de quelque chose. Pour formuler une négation, la langue offre, selon Loffler-Laurian (1986), plusieurs options, telles que l'utilisation de variations prosodiques, le recours à des termes lexicaux, ou l'emploi de structures morpho-syntaxiques adaptées.

Ce qui retient notre attention dans cet article, ce sont les outils lexicaux utilisés pour exprimer la négation, en particulier les préfixes. Ces derniers sont couramment désignés sous le terme de « préfixes de

¹ La première partie de l'article a été rédigée par Helena Horová, la seconde par Radka Mudrochová. L'introduction et la conclusion ont été rédigées conjointement par les deux auteurs.

négation » (p. ex. Dugas, 2016) ou de « préfixes négatifs » (cf. Anscombre, 1994 : 299 ; Dumarest, Morsel, 2017 : 55). Ils sont également appelés les préfixes qui marquent le sens contraire (Lesot, 2013 : 92). Plus précisément, nous nous intéressons au préfixe « anti- » qui joue un rôle clé dans la formation de mots exprimant opposition, résistance, ou contradiction.

1.1. Préfixes de négation

Il existe de nombreux préfixes qui peuvent véhiculer une notion d'opposition, bien que l'établissement d'une liste exhaustive de ces marqueurs négatifs s'avère complexe, comme le souligne Larivée (2015 : 9). Parmi ceux-ci, nous pouvons citer :

- « Contre- », utilisé pour exprimer une opposition ou un effet contraire, comme dans *contresens* ou *contrecoup* ;
- « Non- », qui signale le refus, l'absence ou la négation, comme dans *non-respect* ou non-conformité ;
- « Dis- », qui évoque une idée de séparation, de dispersion ou de perturbation, à l'exemple de *discordant* ou *disjoindre* ;
- « A- », qui marque une privation, une absence, ou un manque, visible dans des mots tels que *amoralité* ou *anormalité* ;
- « Dé- », qui indique une action de renversement ou d'annulation, comme dans *défaire* ou *dévaloriser* ;
- « In- », qui, dans certains contextes, porte une connotation négative ou d'opposition, illustrée par des termes comme *incompatible* ou *inégal*.

Bien évidemment, chaque préfixe peut faire l'objet d'une analyse détaillée dans son contexte d'utilisation, révélant des caractéristiques uniques liées à son emploi. Les études fondamentales sur la négation incluent Jespersen (1917) et Horn (1989, 2001) pour les bases linguistiques et logiques. Quant au français, la négation a été décrite de manière générale notamment par Gaatone (1971) ainsi que dans les

travaux d'Attal, Muller (1984) ou Muller (1991). La préfixation négative a été spécifiquement étudiée par Huot (2007) et Gaatone (1987), tandis que Corbin (1980, 1987) s'est penchée sur les contradictions dans la morphologie dérivationnelle.

Plusieurs études ont été consacrées à des préfixes spécifiques. À titre d'exemple, la préfixation en « in- » a été étudiée par des linguistes tels que Staaff (1928), Tranel (1976) et Anscombre (1994), qui ont mis en lumière ses nuances morpho-sémantiques et ses impacts sur la formation des mots. Les comparaisons avec « non- » (ce dernier traité en particulier par Dugas 2015, 2016), enrichies par Gaatone (1971, 1987), Di Sciullo, Tremblay (1993, 1996), Larrivée (2011), élargissent davantage la perspective en ajoutant une dimension de comparaison à la compréhension de la négation.

Les recherches s'étendent à d'autres schémas de préfixation négative, tels que « anti- », « contre- », et « dé- », avec des contributions significatives de Rey (1968) sur « anti- », de Durand (1982) sur la parasyntèse et de Fradin (1997a, 1997b). La préfixation en « dé- », étudiée de manière détaillée dans la thèse de doctorat de Gerhard-Krait (2000), est particulièrement mise en relief par les travaux de Muller (1990) qui illustre l'idée de « rupture de liens » avec le préfixe « dé- », et comment ce concept se manifeste dans des verbes comme *déclouer*, soulignant une séparation ou annulation d'actions antérieures. Cette analyse s'aligne sur la discussion d'Apothéloz (2003, 2005) concernant les adjectifs formés avec « in- », lesquels, enrichis par les perspectives d'Anscombre (1994) et la référence à Gaatone (1971), déjà évoquée *supra*, montrent une évolution sémantique vers des interprétations positives ou superlatives, illustrant la flexibilité et la richesse sémantique des préfixes.

Dugas apporte également une contribution importante, en particulier dans sa thèse de doctorat (2016) portant sur « non- », tout comme une autre (2014) de ses recherches, dans le paradigme des préfixes de négation ainsi qu'à travers une étude comparative entre « non- » et « anti- » (2015), soulignant les subtilités de la négation morphologique en français dans une perspective synchronique et diachronique.

Les travaux de : Kalik (1971), Zribi-Hertz (1973), Amiot (2006) et De Mulder (2001), Dal (2003), et Amiot (2004, 2005, 2008) sur les nuances adversatives, antonymiques et la catégorisation des bases dans la préfixation de négation complètent le panorama des recherches qui ne constituent en aucun cas une liste exhaustive mais plutôt une illustration des études menées sur la négation préfixale en français.

1.2. Concept de négation avec « anti- » en français

1.2.1. « Anti- » - en tant qu'un préfixe de négation

Pour classer l'élément « anti- », on relève une certaine unanimité d'approches dans les ouvrages de lexicologie française ainsi que dans les dictionnaires d'étymologie. La création lexicale repose, dans le cas de l'élément « anti- », sur la dérivation comme l'un des moyens morphologiques les plus productifs, et cet élément est considéré comme un préfixe. Le degré de productivité est lié à la création de mots construits sur la base du même lexème, dans notre cas, l'élément « anti- », qui représente un groupe de mots formés sur le même modèle. D'après le Dictionnaire de lexicologie, un préfixe peut être défini comme un morphème lexical non autonome qui s'accroche devant une base (Tournier, Tournier, 2009 : 284).

Apothéloz classe l'élément « anti- » dans un groupe d'affixes intracatégoriels qui, à l'opposé des affixes transcatégoriels, n'ont pas pour fonction principale de changer la catégorie grammaticale de la base, par exemple d'un adjectif en nom. Ce type d'affixes a pour fonction d'opérer sur le signifié de cette base dans le but de le modifier (Apothéloz 2002 : 73). « Anti- » figure sur la liste des préfixes faisant partie des affixes discontinus et dispositifs apparentés avec ces exemples : *antihéros* et *antirabique* (Apothéloz, 2002 : 79).

Amiot, dans son article « Préposition et préfixes », traite de la préposition comme un élément proche d'autres catégories, telles que l'adverbe, mais aussi de son emploi en tant que formant de mot, comme c'est le cas pour *avant*, *sur*, *contre*. La correspondance entre une préposition et un formant de mot peut renvoyer aux éléments de

formation de mots issus du latin et du grec, qui ne sont pas des prépositions mais qui possèdent une correspondance sémantique. Amiot rappelle une origine commune des prépositions et des adverbes, car il s'agissait à l'origine d'adverbes qui avaient perdu leur autonomie et sont devenus des prépositions en se liant à un nom, et des adverbes en se liant à un verbe. Pour déterminer si un élément, dans notre cas « anti- », est une préposition ou un formant de mot, il existe, d'après Amiot, deux paramètres : a) l'endocentricité sémantique des lexèmes dérivés et b) l'attribution du genre au dérivé. En se référant aux mots *ultrason*, *superproduction*, *antimatière*, « anti- » avec « ultra- » et « super- » est classé parmi les préfixes, car ces noms sont endocentriques sémantiquement, c'est-à-dire que c'est la base qui détermine la référence du dérivé, et en plus, entre la base et le dérivé, on observe une relation d'hyponymie/hyponymie.

Amiot mentionne également deux autres critères : le critère catégoriel et le critère sémantique :

Le critère catégoriel concerne la multiplicité des catégories des bases auxquelles peut s'adjoindre un même préfixe, et parfois aussi, la pluralité catégorielle des dérivés qu'il sert à construire ; ce critère a été mis en évidence par l'étude systématique du fonctionnement de préfixes issus de prépositions latines ou grecques comme pré-, sub-, anti-, hyper-, etc. (Amiot, 2006 : 24).

Elle rappelle une caractéristique de ce type d'éléments/préfixes de pouvoir s'adjoindre à une base pour créer des dérivés, p. ex. : *préhistoire*, *subdiviser*. Le dernier critère est sémantique et vaut pour les préfixes qui correspondent à une préposition :

[...] si un formant de mot d'origine prépositionnelle peut exprimer un ou plusieurs sens que la préposition ne peut exprimer, et si ce ou ces sens sont identiques à des sens pouvant être exprimés par des préfixes, cela montre que, là aussi, le formant de mot s'est autonomisé et qu'il a certainement acquis le statut de préfixe. (Amiot, 2006 : 24).

En consultant des dictionnaires de langue française (à titre d'exemple. : *Littré*, en ligne, ou le *Petit Robert Dictionnaire d'étymologie du français*, 2015), on constate que l'ancien français utilisait

principalement la dérivation, tant par suffixation que par préfixation. La majorité des affixes sont hérités du latin, plus rarement empruntés à une autre langue, et peuvent provenir de termes traditionnellement considérés comme grammaticaux. « C'est le cas de nombreux préfixes d'origine latine (p. ex.: in-, sub-, inter-, ad-, dé-, super-, etc.) ou grecque (p. ex. : hyper-, hypo-, péri-, etc.) » (Marchello-Nizia *et al.*, 2020 : 1907). Ces derniers, comme dans le cas de « anti- », sont issus de prépositions, car la plupart des prépositions simples du français ont développé des emplois liés de type préfixal (par exemple : « sur- », sous- », contre- », avant- », etc.). Les évolutions de ces éléments manifestent différents degrés de préfixation. Ces préfixes issus de prépositions du français constituent des doublets empruntés au latin, par exemple : « inter- »/« entre- », « sub- »/« sous- », « in- »/« en- », et d'autres (Marchello-Nizia *et al.*, 2020 : 1909).

Pour les besoins de notre recherche, l'élément « anti- » sera considéré premièrement comme un préfixe, emprunté au préfixe grec « anti- », et deuxièmement comme une préposition, également empruntée du grec, qui s'emploie dans plusieurs mots composés pour marquer l'opposition ou la contrariété (voir *Dictionnaire de l'Académie française*, en ligne). En français moderne, « anti- » est principalement utilisé comme un préfixe qui s'ajoute devant un nom ou un adjectif pour indiquer une opposition, une prévention ou une action contraire, par exemple : *anticommuniste*, *antiscientifique*. Néanmoins, « anti- » se joint également à plusieurs mots français dans le sens de la préposition « anté- » pour marquer l'antériorité de temps ou de lieu (voir *Dictionnaire le Robert*, en ligne). Dans un petit nombre de mots, « anti- » s'est substitué au préfixe latin « ante- » ou « anté- », qui a un sens de contre, comme dans les exemples *antechrist*, *antichrist* (voir le dictionnaire *Littré*, en ligne).

Cette polyvalence explique pourquoi « anti- » est un préfixe extrêmement productif, utilisé pour créer de nouveaux termes dans des contextes variés, notamment dans les domaines médical, social et politique, tels que *antipathique* ou *antinomique*. Lorsque l'élément qui suit « anti- » désigne une chose concrète, le préfixe prend la valeur de « ce qui protège contre, ce qui prévient contre », par exemple :

antireflet, *antiride*. Il peut être également combiné avec d'autres préfixes, par exemple : *antiparasiter* (voir *Antidote*, en ligne). Selon plusieurs dictionnaires (p. ex. *Le Petit Robert*, *Litttré*), cet élément ne peut pas fonctionner comme une préposition en français, car il doit être attaché à d'autres mots pour former des dérivés ayant un sens de contrariété ou de résistance. Les fonctions prépositionnelles sont remplies par d'autres mots comme « contre » ou « opposé à ».

1.2.2. Règles d'écriture des mots formés avec « anti- »

Concernant l'écriture, les noms et les adjectifs contenant le préfixe « anti- » s'écrivent généralement en un seul mot, par exemple : *antiâge*, *antidépresseur*, *antideur*. La tendance en français moderne est de fusionner directement le préfixe « anti- » à l'élément qui suit, par exemple : *antiparasiter*, *anticonstitutionnellement* ; y compris devant une voyelle ou un h muet, par exemple : *antiadhésif*, *antihistaminique*. Cette règle s'applique même si cela produit une séquence de trois voyelles, par exemple : *antiautoritaire*, *antieuropéen* (cf. *Antidote*, en ligne). Toutefois, « anti- » peut être suivi par un trait d'union devant les noms composés, les noms propres, les sigles, les nombres et les autres symboles particuliers, par exemple : *anti-g*, *anti-sous-marin* (cf. *Bureau de la traduction*, en ligne). La norme écrite devant les mots commençant par un « i » est variable ; soit « anti- » est suivi d'un trait d'union, par exemple : *anti-inflammatoire*, *anti-inflationniste*, soit la soudure est réalisée, par exemple : *antiinflammatoire*, *antiinflationniste*. Si un élément commence par une majuscule, « anti- » est toujours suivi par un trait d'union, par exemple : *une manifestation anti-Castro*, *anti-État*. Le même principe s'applique devant un sigle ou acronyme, par exemple : *anti-ONU*, *anti-VIH*. (cf. *Antidote*, en ligne).

En ce qui concerne l'accord des mots formés avec le préfixe « anti- », les dérivés qui constituent des noms et des adjectifs varient en nombre et en genre, par exemple : *un antiradar*, *des antiradars*. Les mots formés avec « anti- » suivi d'un adjectif ou d'un participe présent varient toujours en genre et en nombre, que le résultat soit un nom ou un adjectif, par exemple : *un antioxydant*, *des antioxydants* (noms) ;

une propriété antioxydante, des propriétés antioxydantes (adjectifs). Les noms avec « anti- » suivi d'un nom varient en nombre comme un nom ordinaire. Cependant, certains de ces noms, bien qu'au singulier, sont parfois écrits avec un -s pour indiquer la pluralité du concept visé par « anti- ». C'est notamment le cas d'*anticernes* et d'*antirides* (*une crème antirides, des crèmes antirides*). Bien que ces formes ne soient pas considérées comme fautives, elles font exception à la règle générale d'écriture des mots composés avec l'élément « anti- » et ne devraient donc pas être privilégiées. Certains cas sont acceptables dans l'une ou l'autre forme, selon l'interprétation : *une brigade anticambriolage, des brigades anticambriolage* (contre le cambriolage) ou *une brigade anticambriolages, des brigades anticambriolages* (contre les cambriolages) (cf. Bureau de la traduction, en ligne).

2. Analyse et méthodologie de recherche

2.1. Méthodologie de recherche

Dans le cadre de notre recherche, nous avons utilisé la plateforme *Néoveille*, un outil dédié à l'étude des néologismes pour explorer de manière exhaustive les innovations linguistiques au sein de corpus journalistiques. Le projet s'inscrit dans une démarche collaborative visant à développer une plateforme multilingue pour la veille et le suivi des néologismes, couvrant un spectre linguistique diversifié qui inclut 13 langues, y compris le français. L'objectif principal de cette initiative est double : d'une part, analyser les emprunts linguistiques, avec une attention particulière portée aux anglicismes (notamment mais pas exclusivement anglicismes) dans différentes langues ; mais pas uniquement (Kacprzak, Mudrochová, Sablayrolles 2019 ; Kacprzak, Mudrochová, Cartier, 2020, 2023) ; et d'autre part, examiner la notion d'innovation sémantique en introduisant de nouvelles méthodes pour identifier les usages linguistiques émergents. Néanmoins, l'outil permet d'identifier et d'étudier la créativité lexicale de chaque langue incluse dans la plateforme, la raison pour laquelle

nous l'avons utilisé dans notre projet de recherche concernant le formant « anti- », ce dernier comptant parmi les préfixes les plus typiques de l'ensemble du corpus de préfixes (59) recensés sur la plateforme *Néoveille* (cf. Cartier 2016, 2018).

Grâce à *Néoveille*, nous avons pu isoler, par la requête « anti » dans le moteur de recherche interne, 3.200 occurrences de lexies contenant « anti- », une exploration qui, après un filtrage exigeant des occurrences supérieures à dix, a été réduite à 198, nécessitant ensuite un tri manuel rigoureux. Ce tri a permis d'éliminer les erreurs de saisie et les instances où le segment « anti- » ne fonctionnait pas en tant que préfixe, comme dans *radar-chantier* ou *garantie-jeune*, affinant ainsi notre sélection à 160 lexies significatives. Cette démarche minutieuse a été renforcée par une vérification croisée avec la base de données *SketchEngine* et le corpus *French Web 2020* (frTenTen20), assurant une plus grande fiabilité des données analysées.

2.2. Résultats de la recherche

2.2.1. Usage et variabilité du préfixe « anti- »

Dans notre corpus, nous avons observé que la majorité des formes intégrant le préfixe « anti- » étaient systématiquement jointes par un trait d'union², ce qui reflète une cohérence orthographique dans leur construction. Cette pratique contraste avec la tendance générale à la soudure du formant, que nous avons précédemment mentionnée. Toutefois, nous avons identifié certaines exceptions à cette règle, manifestées par l'absence de trait d'union, ce qui pourrait indiquer une évolution dans l'usage ou refléter une préférence stylistique spécifique à certains contextes. Parmi ces termes figurent : *antiaparthéid*, *antibiorésistantes*, *antibuée*, *antidetrateur*, *antihoraire*, *antima-cronisme*, *antivaxx* et *antivichysme*.

² Nous sommes conscientes qu'il s'agit dans une certaine mesure d'une distorsion, car la plateforme *Néoveille* fonctionne sur la base d'un corpus d'exclusion. Étant donné que la forme soudée est de préférence (cf. le sous-chapitre 2.2.2), elle n'apparaît pas toujours dans le répertoire des mots. Néanmoins, les résultats témoignent d'une certaine hésitation dans l'usage qui démontre un grand nombre de termes formés par le trait d'union.

En outre, une attention particulière a été accordée aux catégories grammaticales et à leur fréquence d'utilisation. La catégorie nominale domine, représentant 55 % des cas, suivie des formes mixtes adjectif/nom qui comptent pour 36 %, tandis que la catégorie des adjectifs seules est moins représentée, avec seulement 9 %.

Quant à la fréquence, c'est le terme *anti-inflation* qui est particulièrement saillant avec 561 occurrences, bien qu'il ne soit pas répertorié dans le dictionnaire le *Petit Robert* (PR) contrairement à son homologue adjectival *antiinflationniste*, écrit soudé. Les lexies *anti-passe* et *anti-rapprochement* suivent avec 342 et 255 occurrences respectivement, reflétant des termes potentiellement liés à des contextes de santé publique et de politique internationale ou sociale. *Anti-démocratique*, par ailleurs attesté sous sa forme soudée dans le PR, se distingue comme adjectif avec 243 apparitions, indiquant son utilisation dans des débats ou des descriptions de phénomènes politiques. Les termes *anti-bassines*, *anti-immigrés*, *anti-stupéfiants* et *anti-israéliennes*, qui combinent des fonctions adjectivales et nominales, possèdent des fréquences allant de 151 à 183. Les termes *anti-mesures* et *anti-restrictions*, tous deux noms, avec 125 et 104 occurrences, suggèrent une résonance dans le contexte des réponses réglementaires ou gouvernementales, en rapport avec des mesures législatives ou des restrictions imposées dans certaines situations.

En outre, la morphologie des lexies dénote l'adoption de structures diverses, incluant la troncation et l'ellipse, comme dans *anti-tech*, *anti-écolo*, *anti-déprime*, *anti-vax* et *anti-passe*, démontrant une tendance à l'économie linguistique et à l'intégration rapide dans le discours courant.

2.2.2. Catégorisation sémantique

Dans l'ensemble de notre étude, nous avons élaboré plusieurs catégories de termes comportant le préfixe « anti- », révélateur de diverses postures sociales et idéologiques. D'une part, nous avons distingué les catégories **(1) opposition / rejet / refus** qui peuvent être divisées dans trois sous-groupes :

- Opposition à des concepts ou des actions : cette catégorie inclut des termes comme *anti-délinquance* ou *anti-sécheresse*, qui expriment une résistance ou un désaccord envers certains faits ou comportements.

- Opposition à des groupes de personnes ou des entités : on y trouve des termes tels que *anti-réfugiés* et *anti-retraités*, ainsi que *anti-japonais*, *anti-étatique*, *anti-slovaques*, ou *anti-ukrainiens*, indiquant un refus spécifique envers des groupes démographiques ou des organisations.

- Opposition à des idéologies ou des mouvements : cette sous-catégorie recense des termes tels que *anti-patriarcat*, *anti-féministe* ou *anti-monarchie*, témoignant d'une aversion envers certaines idéologies ou orientations politiques.

D'autre part, nous avons déterminé la catégorie **(2) prévention / protection** incluant en particulier deux sous-groupes :

- Empêcher ou protéger contre un effet indésirable : cette catégorie comprend des termes comme *anti-odeur* et *anti-humidité*, qui sont orientés vers la protection contre des effets non souhaités, ou *anti-dérapant*, qui signifie une prévention contre des accidents.

- Fonction de prévention : en lien avec des maladies ou des conditions médicales, nous avons identifié des termes comme *anti-acnéiques*, *anti-diabétique*, *anti-épileptique*, *anti-cholestérol* et *anti-obésité*, qui sont dédiés à la lutte contre des affections spécifiques.

2.2.3. Étude de cas

Dans cette section, nous nous concentrons sur l'examen détaillé de cas particuliers qui se distinguent par leur fréquence élevée dans le corpus *Néoveille*. Ces occurrences, significatives dans le corpus, sont directement associées à des événements récents ou à des nouvelles marquantes qui ont capté l'attention médiatique. Cette analyse vise à comprendre les dynamiques linguistiques et les répercussions sociétales de ces événements à travers le prisme lexical.

Anti(-)bassines

Le terme *anti-bassines*, utilisé à la fois comme nom et adjectif, est attesté dans le corpus Néoveille dès 2018. Il décrit le mouvement de contestation contre l'installation de méga-bassines, de grands réservoirs d'eau, principalement dans les régions agricoles de France. Ce terme, généralement utilisé au pluriel et s'écrivant avec un trait d'union, désigne également les personnes manifestant contre ces installations comme l'illustre l'exemple suivant :

(1) 15h09 : Les **anti-bassines** sont tenus à l'écart de la Préfecture des #DeuxSèvres où se trouve François de #Rugy, ministre de l'Écologie [...].

L'analyse des tendances sur *Google Trends* révèle plusieurs pics d'intérêt pour ce terme en 2020 et entre 2021 et 2023, période correspondant à des débats intensifiés et à des actions publiques marquées autour de cette question environnementale et sociale (cf. la figure 1).



Figure 1 : Intérêt de recherche du terme *anti-bassines*

Ces pics sont liés à des événements spécifiques et à des annonces de politiques qui ont capté l'attention nationale, voire internationale sur les bassines géantes à Sainte Soline, cf. l'extrait *infra* :

Entre 1.600 et 1.700 gendarmes déployés, et une interdiction de circuler aux personnes extérieures au département : la préfecture des Deux-Sèvres sort les grands moyens, en vue des manifestations « anti-bassines » prévues samedi et dimanche autour de Sainte-Soline. Plusieurs milliers d'opposants à un projet de réserve d'eau

*pour l'agriculture ont prévu de se rendre, malgré un arrêté d'interdiction de la manifestation, sur le secteur tout le week-end*³.

Anti-woke

Le concept d'*anti-woke*, enregistré à 59 reprises dans le corpus *Néoveille*, est également référencé dans des ressources lexicographiques modernes telles que le *Wiktionnaire* et le dictionnaire *Orthodidacte* qui le définit comme suit⁴ :

Le mot antiwoke (souvent écrit anti-woke avec un trait d'union) qualifie le positionnement d'une personne, d'un objet, contre un courant de pensée stigmatisé comme progressiste à outrance. Car l'adjectif woke, son opposé, a une valeur péjorative. Il est utilisé pour tourner en dérision, parfois pour caricaturer, les personnes qui luttent contre le racisme, le sexisme et d'autres causes proches (harcèlement, xénophobie, etc.).

D'après le *Wiktionnaire* le terme, daté de 2015, serait une abréviation de différentes formes du verbe anglais « to wake » : « woken », « woke up » ou « woken up ». Cette création s'inscrit dans un champ lexical en expansion, comme en témoignent les dérivés répertoriés sur le *Wiktionnaire* : *Wokipédia*, *wokiser*, *wokisme*, *Wokistan*, *wokitude*. L'ajout du préfixe « anti- » marque l'établissement d'une opposition directe à ces concepts, soulignant ainsi la formation d'un discours contestataire autour de la culture « woke ».

Le terme « anti-woke » a également été repéré à 5 reprises sur dans le corpus *frTenTen20*, où il est utilisé comme adjectif ou nom et est considéré invariable comme en témoigne la figure 2.

³ <https://www.20minutes.fr/planete/environnement/4007588-20221028-deux-sevres-entre-1-600-1-700-gendarmes-mobilises-prevision-manifestations-anti-bassines> [consulté le 12 septembre 2024].

⁴ <https://dictionnaire.orthodidacte.com/article/definition-antiwoke> [consulté le 12 août 2024].

n raison d'opinions « erronées » ou « **anti-woke** » exprimés sur les réseaux sociaux c

pour des opinions « erronées » ou « **anti-woke** » qu'ils auraient exprimé sur les rése

Sastre : Cancel culture, le réveil des **anti-woke** • J. Chauvet : Tant qu'il y aur

vide parmi l'élite. Le réveil des **anti-woke** Les œufs se rebiffent

tains le décrivant comme la gauche « **anti-Woke** », et d'autres comme diverse idéolog

Figure 2 : Contexte du terme *anti-woke* dans *frTenTen20*

Anti-passe / anti-vax

Dans le corpus *Néoveille*, les termes *anti-vax(x)* et *anti-passe* apparaissent respectivement 22 et 354 fois, fonctionnant tous deux comme noms et adjectifs. Le terme *anti-passe* (une ellipse de l'expression *anti-passe sanitaire*), souvent écrit avec ou sans trait d'union, fait référence aux mouvements sociaux contestataires du passe sanitaire. En ce qui concerne le terme *antivaccin*, son origine remonte à 1923 selon *le Petit Robert* (PR), et il est décrit comme une abréviation familière dans ce dictionnaire, tandis que le *Larousse* indique une provenance de l'anglais.

En outre, le corpus *FRTenTen20* met en lumière la diversité des termes utilisés pour exprimer le scepticisme à l'égard de la vaccination (cf. le tableau 1).

<i>FRTenTen20</i>	
<i>anti-vaccin</i>	810
<i>antivax</i>	688
<i>antivaccin</i>	407
<i>anti-vax</i>	149
<i>antivaccinal</i>	43
<i>anti-vaccinal</i>	42
<i>antivaxx</i>	35
<i>anti-vaxx</i>	32

Tableau 1 : Fréquence de la diversité orthographique du terme *anti-vaccin*

La forme *anti-vaccin* enregistre 810 occurrences, se positionnant comme la variante prédominante, et *antivax* suit avec 688 mentions.

L'éventail de variantes telles que *antivaccin*, *anti-vax*, *antivaccinal*, *anti-vaccinal*, *antivaxx*, et *anti-vaxx*, avec des fréquences allant de 407 à 32, illustre non seulement la variabilité de l'emploi du terme mais aussi la résonance du débat autour de la vaccination dans la société contemporaine.

L'utilisation d'*antivax* s'est intensifiée pendant la pandémie de Covid-19, pointant vers une polarisation du discours entre les positions *antivax* et *provax*, ce dernier étant mentionné 15 fois dans Néoveille.

L'intérêt pour ces termes dans le domaine de la recherche est renforcé par la figure 3, qui présente une analyse de *GoogleTrends* limitée à la France. Cette visualisation met en évidence une série de pics notables correspondant aux périodes de débat intense sur la politique vaccinale. La courbe bleue, représentant le terme *antivax*, montre des pics significatifs, notamment autour du 20 mars 2022, tandis que la courbe rouge, correspondant au terme *provax*, demeure relativement stable et bien inférieure en termes de volume d'occurrences.

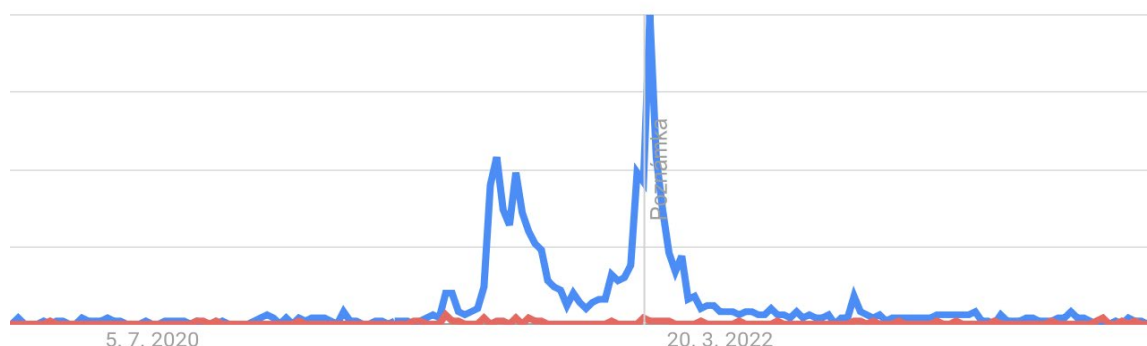


Figure 3 : *Antivax* et *provax* sur *GoogleTrends*

Cette exploration à travers les corpus choisis a révélé un paysage linguistique modelé par les récents mouvements sociaux et les débats sanitaires. Les exemples de termes que nous avons choisis de mettre en avant ne sont que quelques manifestations de la manière dont la langue évolue en réponse à des phénomènes contemporains. Ces termes, avec leur riche éventail d'applications comme noms et adjectifs, démontrent une vivacité lexicale et une capacité d'adaptation aux courants de pensée actuels. L'analyse de leur fréquence d'utilisation et des formes

diverses qu'ils prennent reflète l'empreinte tangible des discussions sociétales dans notre lexique.

Conclusion

La recherche menée a eu pour objectif d'explorer la productivité du préfixe « anti- » dans la formation de mots en français contemporain et de mesurer l'ampleur de son usage dans les corpus actuel du français. Nous avons pu constater que ce préfixe a engendré un certain nombre de lexies, principalement des adjectifs pouvant aussi être employés comme noms, attestées dans des références lexicographiques telles que *le Petit Robert*, soulignant ainsi la richesse des nouvelles formations lexicales.

Dans les dictionnaires et les corpus linguistiques, il est apparu que la variante soudée du préfixe prédomine, alors que la plateforme *Néoveille* révèle une tendance plus marquée pour la version avec un trait d'union.

Les résultats ont montré que les termes « anti- » reflètent diverses formes d'opposition ou de prévention, se rapportant soit à des actions ou des concepts, soit à des groupes de personnes ou entités, soit encore à des idéologies ou des mouvements. La méthodologie employée, alliant analyse de corpus et vérification lexicographique, a permis de contextualiser ces termes dans leur usage réel et de les comparer dans le cadre de l'actualité contemporaine. Un terme comme *anti-vaccin*, ancré dans la langue depuis près d'un siècle, a ainsi retrouvé une nouvelle pertinence avec la crise sanitaire récente, révélant l'importance croissante de tels termes dans le débat public. L'analyse des fréquences dans les corpus a indiqué une utilisation significativement accrue de ces termes, notamment pendant les périodes de discussions intensives sur des sujets tels que la vaccination contre la Covid-19.

En conclusion, cette recherche a non seulement démontré la vitalité du formant « anti- » dans la création lexicale en français, mais elle a également souligné la charge sociopolitique que ces termes portent. Ils sont à la fois miroir et vecteur des discours sociaux, et leur évolution continue méritera d'être suivie dans d'autres perspectives de la linguistique.

Bibliographie

- Amiot, D., De Mulder, W. 2001. Préposition contre préfixe. Dans : Péroz, P. (Éds.), *Actes du Colloque CONTRE : identité sémantique et variation catégorielle*, p. 203-232.
- Amiot, D. 2004. « Préfixes ou prépositions ? Le cas de sur-, sans-, contre- et les autres ». *Lexique*, n° 16, p. 67-83.
- Amiot, D. 2005. Between compounding and derivation: Elements of word formation corresponding to prepositions. Dans: Dressler, W. U. *et al.* (Éds.), *Morphology and its Demarcations*, Selected Papers from the 11 th Morphology Meeting, John Benjamins, Amsterdam, p. 183-195.
- Amiot, D. 2006. « Prépositions et préfixes ». *Modèles linguistiques*, n° 53, p. 19-34.
- Amiot, D. 2008. La catégorie de la base dans la préfixation en dé-. Dans : Fradin, B. (Éds.), *La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, vol. 27. John Benjamins, Amsterdam, *Philadelphia*, p. 1-16.
- Anscombre, J.C. 1994. L « L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif in- dans la formation d'adjectifs ». *Linx*, 5, p. 299-321.
- Apothéloz, D. 2002. *La construction du lexique français*. Éditions Ophrys, p. 73-92.
- Apothéloz, D. 2003. « Le Rôle de l'iconicité constructionnelle dans le fonctionnement du préfixe négatif in- ». *Cahiers de linguistique analogique*, 1, p. 35-63.
- Apothéloz, D. 2005. « Morphème opportuniste et lexicalisation d'inférences : la préfixation négative in- ». *Neophilologica*, 17, p. 84-95.
- Attal, P., Muller, C. 1984. « La négation ». *Langue française*, n° 62, p. 37-58.
- Bacon, P. 2011. *La construction verbale du politique : Études de politologie lexicale*. Paris : Éditions L'Harmattan.
- Cartier, E. 2018. *Dynamique lexicale des langues : éléments théoriques, méthodes automatiques, expérimentations en français contemporain*. Document inédit HDR. [En ligne] : https://tal.lipn.univparis13.fr/neoveille/html/data/ecartier/ecartier_inedit_final_09122018.pdf [consulté le 21 janvier 2022].
- Cartier, E. 2016. « Néoveille, système de repérage et de suivi des néologismes en sept langues ». *Neologica*, 10, p. 101-131.
- Corbin, D. 1980. Contradictions et inadéquations de l'analyse parasynthétique en morphologie dérivationnelle. Dans : Dessaux-Berthonneau, A.-M. (Éds.), *Théories linguistiques et traditions grammaticales*. Lille : Presses universitaires de Lille, p. 181-224.
- Corbin, D. 1987. *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, vol. 193 Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- Dal, G. 2003. « Arguments pour un préfixe contre- ». *Recherches linguistiques*, n° 26, p. 172-201.
- Di Sciullo, A.-M., Tremblay, M. 1993. « Négation et interfaces ». *Toronto Working Papers in Linguistics*, 12(1).

- Di Sciullo, A.-M., Tremblay, M. 1996. « Configurations et interprétation : les morphèmes de négation ». *Recherches linguistiques de Vincennes*, n° 25, p. 27-52.
- Dugas, E. 2014. « The pragmatics of morphological negation : Pejorative and euphemistic uses of the prefix non- in french ». *Taikomoji kalbotyra*, n° 4, p. 1-21.
- Dugas, E. 2015. « Les non-événements sont-ils l'œuvre d'anti-héros ? Esquisse d'un rapprochement des préfixes non- et anti- en français ». Dans : Goes, J. ; Pitar, M. (Éds.), *La Négation : Études linguistiques, pragmatiques et didactiques*, Arras : Artois Presses Université.
- Dugas, E. 2016. « Non- dans le paradigme des préfixes de négation en français : étude synchronique et diachronique ». *Linguistique*. Lille III : Université Charles de Gaulle.
- Dumarest, D., Morsel, M.-H. 2017. *Les mots. Origine, formation, sens*. Grenoble : FLE PUG.
- Durand, J. 1982. « À propos du préfixe anti- et de la parasynthèse en français ». *Essex Occasional Papers*, 25, p. 1-35.
- Fradin, B. 1997a. « Esquisse d'une sémantique de la préfixation en anti- ». *Recherches linguistiques de Vincennes*, n° 26, p. 87-111.
- Fradin, B. 1997b. « Une préfixation complexe : le cas de anti- ». *Neuphilologische Mitteilungen*, n° 98, p. 333-350.
- Gaatone, D. 1971. *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*. Genève : Droz.
- Gaatone, D. 1987. « Les préfixes négatifs avec les adjectifs et les noms verbaux ». *Cahiers de lexicologie*, 50(1), p. 79-90.
- Heyna, F. 2008. « Sémantisme et potentiel argumentatif des dérivés dénominaux en - anti ». *Discours*, vol. 2, [En ligne] : URL : <http://discours.revues.org/2022> ; DOI : 10.4000/discours.2022 [consulté le 15 juillet 2024].
- Heyna, F. 2009. The Use of Anti- in Contemporary French: A Case of Degrammaticalization ? . Dans: Rossari, C. et al. (Éds.), *Grammaticalization and pragmatics : facts, approaches, theoretical issues*, 5, p. 193-219.
- Heyna, F. 2013. *Antirides et antihéros : valeurs adversative et antonymique des dérivés en anti- »*. Dans : Larrivée, P. (Éds.), *La linguistique de la contradiction*. Bruxelles : Peter Lang, p. 53-72.
- Horn, L. 1989. *A natural history of negation*. Chicago: University of Chicago Press.
- Horn, L. 2001. *A natural history of negation*. Stanford : CSLI.
- Huot, H. 2007. La préfixation négative en français moderne. Dans : Floricic, F. (Éds.). *La négation dans les langues romanes*. Amsterdam : Benjamins, p. 177-204.
- Huot, H. 2007. La préfixation négative en français moderne. Dans : Floricic, F. (Éds.). *La négation dans les langues romanes*. Amsterdam: Benjamins, p. 177-204.
- Jespersen, O. 1917. *Negation in English and other languages*. Copenhague : Host.

- Kacprzak, A., Mudrochová, R., Sablayrolles, J.-F. (Éds.) 2019. *L'emprunt en question(s). Conceptions, réceptions, traitements lexicographiques*. Limoges : Lambert Lucas.
- Kacprzak, A., Mudrochová, R., Cartier, E. (Éds.) 2023. *La néologie par emprunt en français, en polonais et en tchèque : tendances actuelles*. Berlin : Peter Lang.
- Kacprzak, A., Mudrochová, R., Cartier, E. (Éds.) 2020. « Les emprunts néologiques et leurs équivalents autochtones, études outillées sur corpus ». Prague : *AUC Philologica*, 4.
- Kalik, A. 1971. « La caractérisation négative ». *Le français moderne*, n° 39, p. 128-146.
- Larrivée, P. 2015. Présentation. Dans : Goes, J. ; Pitar, M. (Éds.), *La Négation : Études linguistiques, pragmatiques et didactiques*, Arras : Artois Presses Université, p. 7-15.
- Larrivée, P. 2011. « The role of pragmatics in grammatical change: The case of French preverbal non ». *Journal of pragmatics*, 43(7), p. 1987-1996.
- Lesot, A. 2013. *Le vocabulaire pour tous*. Bescherelle. Paris : Hatier.
- Loffler-Laurian, M. 1986. Contribution à l'étude de la négation lexicale en hongrois et en français. Dans : *La Négation : Études contrastives*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle. [En ligne] : <http://books.openedition.org/psn/11625> [consulté le 4 mars 2024].
- Marchello-Nizia, C. (Éds.) 2020. *Grande grammaire historique du français*. De Gruyter Mouton, p. 1894-1925.
- Muller, C. 1990. « Contraintes de perception sur la productivité de la préfixation verbale en dé- négatif ». *Travaux de linguistique et de philologie*. Paris : Klincksieck, p. 171-192.
- Muller, C. 1991. *La négation en français : syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève : Librairie Droz.
- Niklas-Salminen, A. 1997. *La lexicologie*. Paris : Armand Colin.
- Picoche, J., Roland, J.-C. 2015. *Dictionnaire d'étymologie du français*. Paris : Le Robert.
- Rey, A. 1968. « Un champ préfixal : les mots français en anti- ». *Cahiers de lexicologie*, n° 12, p. 37-57.
- Sablayrolles, J.-F. 2017. *Créer des mots français d'aujourd'hui*. Paris : Éditions Garnier.
- Sablayrolles, J.-F. 2019. *Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois*. Limoges : Lambert Lucas. Collection La Lexicothèque.
- Schwarze, C. 2004. « Compositionnalité et variation sémantique en morphologie lexicale ». *Verbum*, n° 4, p. 481-501.
- Schwarze, C. 2005. « Grammatical and paragrammatical word-formation ». *Lingue e linguaggio*, 4 (2), p. 137-162.
- Staaff, E. 1928. « Étude sur les mots composés avec le préfixe négatif in- en français ». *Studia Neophilologica*, 1(1), p. 45-73.
- Tournier, J. 1985. *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*. Champion Paris. Slatkine Genève.
- Tournier, N., Tournier, J. 2009. *Dictionnaire de lexicologie française*. Paris: Ellipses.

Tranel, B. 1976. « A generative treatment of the prefix in- of Modern French. *Language* », 52(2), p. 345-369.

Zribi-Hertz, A. 1973. *Recherches sur la préfixation productive en français moderne*. Thèse de doctorat. Paris : Université Paris 8.

Références électroniques

Antidote, Préfixe anti, <https://www.antidote.info/fr/blogue/enquetes/le-prefixe-anti> [consulté le 12 décembre 2023].

Corpus French Web 2020 (frTenTen20), cité via <https://www.sketchengine.eu> [consulté le 23 décembre 2023].

Dictionnaire de l'Académie française, <https://www.dictionnaire-academie.fr> [consulté le 25 avril 2024].

Dictionnaire le Petit Robert, <https://www.lerobert.com> [consulté le 25 avril 2024].

Google Trends, <https://trends.google.com/trends/> [consulté le 11 février 2024].

Littré, Ante, <https://www.littre.org/definition/ante> [consulté le 28 avril 2024].

Néoveille, <https://tal.lipn.univ-paris13.fr/neoveille/html/login.php?action=login#> [consulté le 22 février 2024].

Orthodidacte, <https://www.orthodidacte.com/> [consulté le 21 mars /2024].

SketchEngine, <https://www.sketchengine.eu> [consulté le 23 décembre 2023].

Termium Plus, Bureau de la traduction, <https://www.btb.termiumplus.gc.ca> [consulté le 28 avril 2024].

Wiktionnaire, https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d'accueil [consulté le 12 décembre 2023].



© *Synergies Europe*, Revue du GERFLINT, n° 19, Année 2024.

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42696564q>

Bibliothèque nationale de France.

- Décembre 2024 -

Éléments sous droits d'auteur. Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de l'éditeur et de la revue :

www.gerflint.fr

<https://gerflint.fr/synergies-europe>

